



la **SANTE** un **DROIT** pour **TOUS**

6 Rue de Balacava 33800 Bordeaux 0614555478

Membre de la COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

Tribune libre du 22 octobre 2012

MEDECINS : COMBIEN D'EUROS POUR ETRE HEUREUX ?

Nous arrivons donc en fin de négociation sur les dépassements d'honoraires médicaux ambulatoires. Une dernière réunion a été rajoutée pour ce lundi 22 octobre 2012, avec l'accord de Mme la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé...qui avait exigé la remise de la copie pour le 17 octobre.

Ceci veut-il dire qu'un accord est imminent et qu'il va être approuvé par Mme Marisol TOURAINE ? ... nous espérons qu'il n'en sera rien et nous tenons à le dire publiquement, avec les centaines de signataires du MMS (Manifeste des Médecins Solidaires) que nous coordonnons.

Nous estimons que les dépassements d'honoraires sont condamnés. Depuis 1980, ils ont prouvé leur nocivité. En augmentation constante, en privé comme à l'hôpital, ils atteignent maintenant un niveau considérable (12% de l'ensemble des honoraires médicaux). Avec d'autres facteurs ils contribuent à une inquiétante montée du renoncement aux soins pour raison financière pour près de 30% de nos concitoyens. Les témoignages que nous recueillons de plus en plus facilement et de plus en plus fréquemment, dans divers milieux, constituent des situations caricaturales où les usagers semblent davantage « pigeonnés » que les médecins... !

Au-delà du débat dans le milieu médical, qui devient « explosif », il s'agit d'une question sociétale qui interroge l'ensemble des citoyens ainsi que nos valeurs fondamentales :

- Devons nous accepter cet abandon des principes fondateurs de notre sécurité sociale et laisser dériver notre système de santé vers le chacun pour soi ?
- Est-il tolérable qu'une catégorie professionnelle, dans le domaine de la santé, soit autorisée à augmenter ainsi librement ses revenus par la contribution forcée des malades ? Ils sont souvent les plus fragiles, à revenus modestes, en longue maladie, âgés, dépendants. Ces personnes nous semblent mériter autre chose que cette double peine dans leurs parcours de santé.

Nous sommes inquiets également devant le transfert progressif de la prise en charge solidaire de la Sécurité Sociale vers les complémentaires santé qui interviennent maintenant pour la moitié des dépenses ambulatoires... Une possible implication croissante de ces complémentaires dans la prise en charge des dépassements d'honoraires, actuellement discutée, nous entraînerait dans une individualisation regrettable du risque santé.

Nous souhaitons enfin rappeler que le revenu mensuel moyen net des médecins libéraux, avant impôt, est de 6.000 € pour les généralistes, 9.000 € pour les spécialistes ; les revenus des médecins des services publics se situant dans l'intervalle ou en dessous... Si problème il y a, cette question doit être abordée comparativement aux autres catégories professionnelles de notre société et au pouvoir d'achat des citoyens.... Et sur la lancée, plutôt que de parler de la sempiternelle « juste valeur de l'acte médical », définissons sereinement le revenu moyen souhaitable pour les médecins, compte tenu de la durée de leurs études, de leur travail hebdomadaire, de leurs frais divers, etc., et au-delà du paiement à l'acte, envisageons d'autres modes de rémunération.

Nous appelons donc les responsables politiques à ne pas capituler devant des revendications extrémistes où l'attrait pour les hauts revenus semble avoir supplanté le serment d'Hippocrate. Une discussion parlementaire nous paraît indispensable pour traiter ce dossier épineux dans la sérénité nécessaire. Il est souhaitable qu'elle aborde également la question du secteur privé à l'hôpital.

Dans le même temps, nous invitons l'ensemble de nos confrères à exprimer leurs revendications dans le cadre de la cohésion nationale ... L'objectif de soins pour tous sans dépassements d'honoraires, dans un système de santé solidaire, n'exclut pas de donner réponse à des demandes professionnelles légitimes.

Dr Bernard COADOU 0614555478 bercoadou@wanadoo.fr

Pr Jean-Claude FAVAREL-GARRIGUES 0680020341 jcfavarel@aol.com

Militants de l'association La Santé Un Droit Pour Tous

PJ : texte du MMS et liste des 461 médecins signataires